

COMMUNIQUÉ DE NOTRE NOUVEAU PRÉSIDENT

Le bureau du FAG s'est réuni ce jeudi 3 mars, pour finaliser les décisions et discussions du dernier CA. Où en sommes nous dans les différents dossiers ?

1. PRÉSIDENTE ET BUREAU

Arlette Germy a présenté au dernier CA sa démission de la présidence du FAG pour des raisons personnelles et de surcharge de travail. Elle introduira notre prochaine AG pour conclure son mandat. Une nouvelle fois, grand merci à Arlette pour son travail énergique et convaincu mené durant ces dernières années. Le CA a alors, un peu dans l'urgence, dû pallier à l'absence de président et de secrétaire général après la démission de Jean François Moreau, remplacé provisoirement par E. Montesi qui a également renoncé. Après appel de candidature aux membres du CA, celui-ci a procédé par vote secret à l'élection d'un nouveau bureau, chargé de mener le FAG jusqu'à l'assemblée générale de juin qui élira un nouveau conseil d'administration. B. Vercruysse, seul candidat, a été élu, à l'unanimité, président, C. Waxweiler a été élu secrétaire général, P. De Plaen trésorier en remplacement de Christian et G. Bruwier vice-présidente à la place de B. Vercruysse.

2. SITE DU FAG

Une cellule informatique très dynamique s'est mise en route sous la houlette de P. De Plaen, et a permis une évolution très rapide du sujet. À la prochaine assemblée générale, ils feront le point sur la situation. Dans les grandes lignes, on s'achemine vers un site capable de transmettre toutes les informations, de servir de courrier mais également pouvant faire des recueils de données, par exemple pour un référendum interne au FAG ou pour le recueil de données pour les gardes. Nous posséderions alors un outil très performant pour la promotion de la médecine générale. Cela nécessite bien sûr des moyens...mais pas trop. Suite à l'AG.

3. ENQUÊTE UCL/KUL

Le CUMG de l'UCL nous a contactés pour participer à une recherche pour déterminer les éléments utiles et performants pouvant être recueillis dans le cadre de nos gardes. Nous sommes partisans de ne transmettre au niveau du ministère que le strict minimum nécessaire pour correspondre au prescrit de la loi, et de le faire via notre outil informatique. Les deux premières phases du projet UCL étaient une recherche dans la littérature (c'est leur boulot) et ensuite des interviews de médecins responsables de garde pour déterminer ce qui est souhaitable et réalisable dans ce domaine. Une troisième phase sera de tester sur le terrain l'outil proposé dans une dizaine de gardes volontaires. Nous avons, après de longues discussions et hésitations, décidé d'accepter de participer à la phase 2, pour que le type de recueil soit celui que nous désirons et ne pas nous voir imposer des contraintes par l'extérieur. Nous ne participerons à la suite que si la proposition de données à recueillir et son mode de fonctionnement a notre plein accord. Cela permettra, en cas d'accord, de tester notre outil informatique.

4. NUMÉRO DE TÉLÉPHONE UNIQUE POUR LES GARDES

Nous sommes invités à une réunion au ministère avec Belgacom ce 9/3. Belgacom propose de mettre en route un site informatique (coûteux) pour les cercles qui pourraient l'utiliser pour les recueils de données des gardes, pour la transmission de leur information internes et une éventuelle information tout public. Nous allons défendre une opposition claire à un tel type de site, étant en train de créer le nôtre, avec tout l'enjeu de la maîtrise des données et des informations. Ils proposent également un numéro de téléphone unique pour toute la Belgique, qui permettrait de brancher l'appelant sur le numéro de la garde la plus proche de son appel, soit un n° central des cercles (par exemple le 33.33 à Charleroi), soit le téléphone propre du médecin de garde. Nous allons défendre une position ouverte à ce type de proposition, mais qui doit bien sûr être précisée, surtout au niveau des responsabilités en cas de problèmes. Suite à l'AG...

5. TRANSMISSION DES INFORMATIONS

Nous avons également planché sur les meilleurs moyens de transmettre les informations les plus pertinentes pour permettre aux cercles de réagir aux différents sujets en cours de discussion. Le site sera certainement un de ces outils, mais cette lettre en est un autre. De même l'ordre du jour de tous nos CA sera diffusé sur FAG/AG pour vous permettre de réagir et de contacter votre délégué au CA pour qu'il y apporte vos demandes et réactions. Tout autre moyen pourra être proposé à la prochaine AG où vous serez tous présents.

6. COTISATIONS

Une petite erreur s'est glissée dans l'article d'Arlette paru (ou à paraître) dans la revue de la SSMG. La cotisation qui a été votée par l'AG est bien de 100 euros par association + 2% des subsides du cercle. Le développement de notre site, le travail de représentation, de défense des cercles et de suivi des dossiers, un secrétariat performant, une transmission rapide des informations nécessitent en effets des moyens...On en rediscute aussi à l'AG du samedi 9 avril 2005.

Pour le bureau du FAG : Bernard Vercruysse, Président

AGENDA : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE 9 AVRIL À 10 HEURES ET LE 18 JUIN À 10 HEURES

Pour communiquer avec le FAG, utilisez les adresses : ag@lefag.be : accessible seulement aux membres de l'AG du FAG.
ca@lefag.be : accessible à tous • bureau@lefag.be : accessible à tous.

Ces adresses mènent directement à tous les membres de ces groupes.

Échos du

FAG

Forum des Associations de Généralistes

<http://www.forumag.be>

FAG (M^{me} DEMEYER) • Bd Zoé Drion 1 (2^e étage), B-6000 Charleroi • Tél. 071 33 11 55 • Fax 071 32 55 87 • Cpte n° 370-1016917-56
 Coordination rédactionnelle : Dr Christian Waxweiler (christian.waxweiler@docs.be)